



Les informations et résultats du tableau de frais sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas constituer un document à caractère contractuel. La consultation auprès d'un notaire permettra de compléter cette information.

Rappel de vos critères :

Dans le département Morbihan (56), vous avez fait l'Acquisition d'un bien bâti, financé Emprunt avec garantie hypothécaire (P.P.D. + P.V.), pour un prix de 565 000 € dont mobilier éventuel d'une valeur de 20 000 € . .
Résultat de l'évaluation en date du dimanche 22 juin 2025.

Montant des prêts immobiliers autres que ceux détaillés ci-dessous : 548 475 € .

Emoluments du notaire 7 304 €

Emolument proportionnel de vente	4 912 € (dont 982 € de TVA)
Emolument proportionnel des prêts immobiliers	1 592 € (dont 318 € de TVA)
Copies et formalités (estimation)	800 € (dont 160 € de TVA)
Emoluments réduits en application de l'article A 444-175 du code de commerce	0 € (dont 0 € de TVA)

Droits dus au Trésor Public 27 771 €

Droits d'enregistrement	27 741 €
Taxe de publicité foncière - Hypothèque conventionnelle	30 €

Coût lié à la publicité foncière (fichier immobilier) 1 207 €

Frais de publication de vente	545 €
Frais d'inscription des garanties hypothécaires	654 €
Frais d'inscription - hypothèque conventionnelle	8 €

Débours 600 €

Estimation des frais annexes	600 €
------------------------------	-------

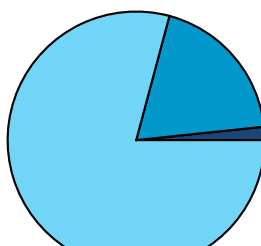
TVA 1 460 €

Montant de l'évaluation de la TVA (Trésor Public)	1 460 €
---	---------

Montant total de l'évaluation des frais (Arrondi)

38 400 €

Répartition des frais



Le total des frais représente 6.80 % du prix d'acquisition dont 5.39 % destinés au Trésor Public.

■ Debours (1.56%) ■ Notaire (19.05%) ■ Etat (79.39%)